

Ville de Tubize

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis/certificat : PU-2026/153)

Le demandeur est Infrabel SA – personne de contact : Monsieur Ferrari Quentin ayant son bureau au Quai de la Gare du Sud 15 à 6000 Charleroi.

Le domaine public concerné est situé Rue Julien Marsille à 1480 Tubize et reprend la voirie à hauteur du n°99 de la rue Julien Marsille.

Le projet consiste en :

- la suppression d'un passage à niveau 16
 - la construction d'un passage inférieur au km 2^{20.030}, d'un bassin d'orage et d'une aire de demi-tour,
- et présente les caractéristiques suivantes :
- « - la demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : la demande déroge à la zone agricole au Plan de secteur ;
 - demande est visée à l'article R.IV.40-1, §1er, 7. – »

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Département Cadre de vie (cellule Urbanisme), Bld Georges Deryck, 49 à 1480 Tubize :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 ;
- Une permanence se tiendra le 02 novembre 2026 de 16h00 à 20h00 (**uniquement sur rendez-vous**)

L'enquête publique est ouverte le 19 octobre 2026 et clôturée le 17 novembre 2026 à 09:00 au 49 Boulevard Georges Deryck.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : PU-2026/153

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Berteau Virginie par téléphone au 02/391.39.52 (accueil), lors de la consultation du dossier (**uniquement sur rendez-vous**) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 17 novembre 2026 à 09:00 au 49, Boulevard Georges Deryck à 1480 Tubize.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme Berteau - le conseiller en environnement est M Legrain.